

### NOTE DE CONJONCTURE Premier trimestre 2012

## *L'activité économique de la région Poitou-Charentes décélère*

### CONTEXTE RÉGIONAL

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, la valeur des importations de produits étrangers a augmenté, notamment à cause du besoin en produits pétroliers raffinés provoqué par la vague de froid intense de fin janvier à mi-février. La demande en énergie s'est ensuite prolongée par la persistance d'un temps plutôt hivernal. Inversement, durant cette période, la valeur des exportations s'est réduite, notamment celles issues des processus de productions agricoles et agro-alimentaires. Le recul saisonnier des exportations de « Cognac » au premier trimestre a contribué à renforcer ce repli. Le solde commercial régional, bien qu'amenuisé, reste toutefois encore excédentaire pour la région.

Le secteur hôtelier a retrouvé depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2011, une croissance de sa clientèle. Même si les étrangers se font plus rares, l'activité semble être au rendez-vous. Elle laisse présager une augmentation du chiffre d'affaires du secteur.

Le marché de l'immobilier ancien reste vigoureux. À la fin du premier trimestre 2012, la valeur des droits de mutation perçue était supérieure de 21,7 % à celle encaissée en 2011, reflétant ainsi l'accélération de la valeur des transactions. En revanche, le secteur de la construction de logements neufs n'est plus alimenté par une demande soutenue. Le ralentissement du nombre de permis de construire accordés n'est pas de bon augure pour les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics. La masse salariale du secteur BTP s'est d'ailleurs contractée au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (en glissement annuel).

L'emploi salarié s'oriente vers une légère baisse, seulement atténuée par la bonne tenue des besoins en intérimaires. Hormis l'intérim et le secteur des Services, les autres grands secteurs ont détruit des emplois. Les DEFM enregistrées par Pôle Emploi (catégorie A) montrent une détérioration des conditions d'obtention d'un emploi. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, le cœur des actifs est significativement touché, soit les personnes - hommes ou femmes - de 25 à 49 ans. Les personnes plus âgées ne sont pas épargnées : les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, ont crû de 18,5 % en un an.

Dans ce contexte économique peu porteur, la dégradation du taux de chômage localisé s'est poursuivie. La situation des Charentes dans ce domaine est la plus tendue, le taux de chômage de la Charente ayant rattrapé puis dépassé celui la Charente Maritime. Ces deux départements présentent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Le chômage dans les Deux-Sèvres s'est également aggravé.

Les difficultés récurrentes de l'emploi incitent les vocations entrepreneuriales. C'est ainsi qu'en période de crise, la démographie des auto-entrepreneurs est davantage dynamique que celles des entrepreneurs traditionnels. C'était bien le fondement de ce statut lors de sa création au cœur de la crise de 2008-2009.

## CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

### La zone euro sous tension

L'économie mondiale croît depuis l'été dernier à un rythme modéré, freinée par plusieurs chocs défavorables : la hausse du prix des matières premières, les conséquences économiques du tsunami au Japon, le durcissement des politiques budgétaires, en Europe, mais aussi aux Etats-Unis et, enfin, les tensions sur les dettes souveraines.

Début 2012, l'effet de ces chocs diffère nettement selon les économies : alors que l'activité croît à nouveau vivement au Japon, grâce au soutien public à la reconstruction, le Royaume-Uni est en récession et la zone euro en est proche. Les pays émergents et les Etats-Unis se situent dans une situation intermédiaire : leurs économies sont en croissance, mais à un rythme inférieur à celui d'avant-crise.

Au sein de la zone euro elle-même, les divergences sont également importantes : lorsque l'Allemagne a crû nettement au premier trimestre, l'Espagne et l'Italie sont entrées en récession. La France est dans la moyenne de la zone euro, avec une croissance faible depuis l'été dernier et nulle au premier trimestre 2012.

Les informations conjoncturelles disponibles laissent augurer un ralentissement de l'économie mondiale au 2<sup>e</sup> trimestre, sous l'effet notamment d'une nouvelle accentuation des tensions financières dans la zone euro. Sous réserve que celles-ci ne s'intensifient pas, la croissance mondiale devrait repartir quelque peu au second semestre. Elle serait notamment soutenue par un assouplissement des politiques monétaires et budgétaires dans les pays émergents et par la baisse en cours des prix de matières premières, du pétrole en particulier. Les divergences entre pays et zones devraient toutefois persister à l'horizon de la prévision. La zone euro serait ainsi toujours à la traîne de l'économie mondiale et, au sein de la zone

euro, l'Allemagne serait en croissance, tandis que l'Espagne et l'Italie resteraient en récession. Ces deux pays seraient toujours handicapés par un ajustement budgétaire de très grande ampleur et le durcissement des conditions de financement induit par l'élévation des taux d'intérêt sur leur dette publique.

Après une nouvelle stabilité du PIB au 2<sup>e</sup> trimestre 2012, la croissance française repartirait légèrement au second semestre (+0,1 % au troisième trimestre, puis +0,2 % au quatrième). Les exportations accéléreraient quelque peu, sous l'effet du regain de croissance mondiale et de la dépréciation passée de l'euro. La demande intérieure repartirait également modérément. En particulier, la consommation croîtrait à nouveau car le taux d'épargne des ménages baisserait au second semestre, après une hausse transitoire au 2<sup>e</sup> trimestre.

Du fait de la faiblesse de la croissance, le taux de chômage continuerait d'augmenter, atteignant 10,3 % en France au 4<sup>e</sup> trimestre. Le principal aléa qui entoure la prévision porte sur l'évolution de la crise des dettes souveraines dans la zone euro. En effet, celle-ci dépend non seulement de l'évolution des fondamentaux des économies de l'eurozone, mais aussi des réponses qu'apporteront à cette crise les gouvernements nationaux et les institutions européennes. Elle dépend également de la réaction des investisseurs à ces réponses. Si les tensions sur les dettes des pays les plus exposés de la zone euro venaient à s'intensifier, alors l'activité pourrait reculer jusqu'à la fin de l'année en France et dans la zone euro. Si à l'inverse la confiance dans la capacité de la zone euro à surmonter la crise actuelle revenait rapidement, alors les comportements de dépense des ménages et des entreprises pourraient se dégeler plus rapidement qu'anticipé dans le scénario et la croissance repartir plus vivement en France comme dans la zone euro.

## En savoir plus

Note de conjoncture nationale, juin 2012 - La zone euro sous tension

Informations Rapides n° 160, 29 juin 2012. Au premier trimestre 2012, le pouvoir d'achat des ménages est quasi stable (-0,1 % après -0,2 %), le PIB reste atone (0,0 % après +0,1 %).

# EMPLOI

En Poitou-Charentes les destructions d'emplois salariés dans le secteur marchand non agricole ont marqué le pas durant le 1<sup>er</sup> trimestre de 2012. Le volume de l'emploi y a diminué de 0,1 % par rapport au dernier trimestre de 2011, contrairement à ce que l'on a observé au niveau métropolitain (+0,1 %).

**Le recul de l'emploi se poursuit malgré tout.**

Malgré cette timide reprise de l'emploi au niveau national, les perspectives d'une nouvelle amélioration pour les prochains trimestres restent pessimistes. La région qui commence l'année en léger retrait ne sera pas épargnée, les pertes probables à venir vont s'ajouter à celles déjà enregistrées.

La tendance régionale est due plus particulièrement à la forte dégradation qui s'est produite dans les Deux-Sèvres (-0,9 %). Les autres départements ont : soit stagné, c'est le cas de la Vienne ; soit accru leurs niveaux d'emplois salariés.

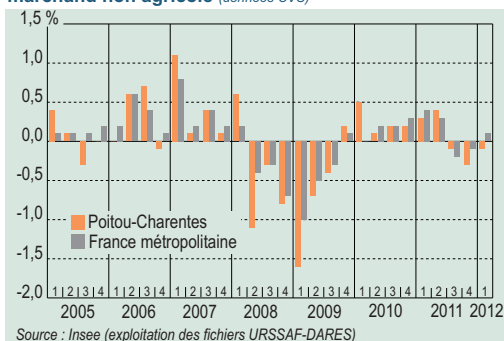
La plupart des grands secteurs sont touchés par ce rabetage des ressources humaines. Seul le secteur des «Services» a recruté durant le 1<sup>er</sup> trimestre de nouveaux salariés grâce à un renforcement des emplois dans l'Hébergement et la Restauration, ainsi que dans un recours plus appuyé aux emplois intérimaires. La création d'emplois salariés dans l'Hébergement et la Restauration s'est surtout manifestée en Charente-Maritime (+2,9 %) et dans la Vienne (+2,0 %), départements à consonance touristique.

Contrairement à la métropole, l'intérim régional a été marqué par une hausse significative des effectifs salariés (+1,5 %) par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2011. L'emploi intérimaire s'est amplifié dans les Charentes, mais il se dégrade fortement dans les Deux-Sèvres (-5 %) et reste à peine stable en Vienne.

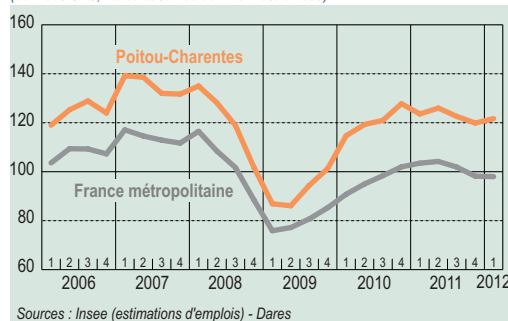
Si le niveau métropolitain crée ce trimestre des emplois dans la «Construction», ce n'est pas le cas dans la région (-0,9 %). L'emploi dans ce secteur connaît des reculs successifs depuis le second trimestre de 2011. Sur un an, il a perdu 1,9 % de ses effectifs salariés. Les baisses d'effectifs sont, ce trimestre, plus appuyées dans les Deux-Sèvres (-1,5 %) et en Charente-Maritime (-1,1 %). En Charente le recul est moins ample (-0,9 %) et permet encore à ce département d'afficher un volant d'emploi supérieur à celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2011. La Vienne, bénéficie certainement de la mise en œuvre de la LGV, elle enregistre une stabilisation de l'emploi dans ce secteur par rapport à la fin 2011.

Après avoir progressé de façon surprenante à partir du second trimestre de 2011, l'industrie régionale connaît un nouveau retournement de tendance. Tous les sous-secteurs sont touchés par la réduction des effectifs salariés, mais le volume des effectifs employés reste encore légèrement supérieur à ce qu'il était il y a un an (+0,4 %). Au niveau régional ce sont les industries agro-alimentaires qui présentent la plus forte baisse de l'emploi (-0,9 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2011).

**Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole** (données CVS)



**Emploi intérimaire en fin de trimestre** (données CVS, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2005)

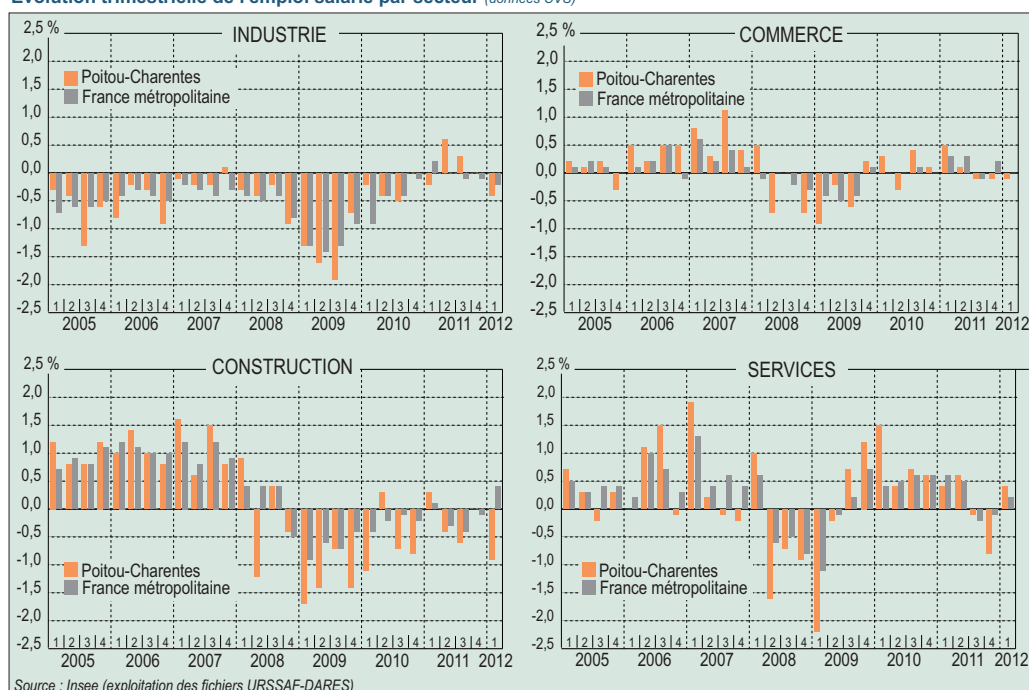


Emploi intérimaire en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires, calculé en collaboration avec la Dares, à partir du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre.

# EMPLOI

La situation de l'emploi dans le secteur de l'industrie de Deux-Sèvres et de la Vienne peut apparaître préoccupante (évolutions trimestrielles respectives de : -0,7 % et de -0,8 %) d'autant que l'intérim y est également en réduction. L'intérim en mauvaise posture dans ces départements reflète la faiblesse de la demande adressée aux entreprises recourant à cette main d'œuvre réputée flexible. La conjugaison de la diminution de l'emploi industriel et de l'intérim qui y est attaché peut être le signe avant-coureur qu'aucune redynamisation des emplois n'y est envisageable à très court terme.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur (données CVS)



Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, les taux de chômage national et régional augmentent chacun de 0,3 point pour s'établir à 9,6 % en France métropolitaine et à 9,3 % dans la région Poitou-Charentes. Depuis le troisième trimestre de 2011 qui a mis fin à la courte période de reprise qui a suivi la crise de 2008-2009, c'est 0,7 point de plus pour la région et +0,5 point pour ce qui concerne la France métropolitaine.

**La dégradation du taux de chômage localisé<sup>(1)</sup> se poursuit.**

L'augmentation de 0,3 point du taux de chômage au cours du premier trimestre 2012 est générale à l'ensemble des départements de la région. La Charente-Maritime et la Charente restent les départements les plus touchés par le chômage avec un taux respectif de 10,4 % et de 10,3 %. Les deux autres départements s'en sortent mieux : la Vienne avec 8,5 % et les Deux-Sèvres avec 7,5 %.

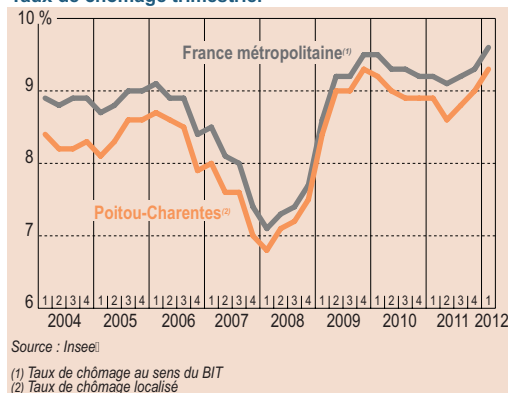
**Le contingent des chômeurs continu d'enfler**

À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A<sup>(2)</sup> a augmenté de 1,7 % relativement au 4<sup>e</sup> trimestre de 2011. Ce sont 1 200 personnes supplémentaires qui sont venues s'inscrire sur les listes de «Pôle Emploi» dans cette catégorie. Cet afflux de nouveaux chômeurs concerne principalement les hommes et les actifs âgés d'au moins 25 ans. Les femmes et les plus jeunes (moins de 25 ans) ont été moins touchés.

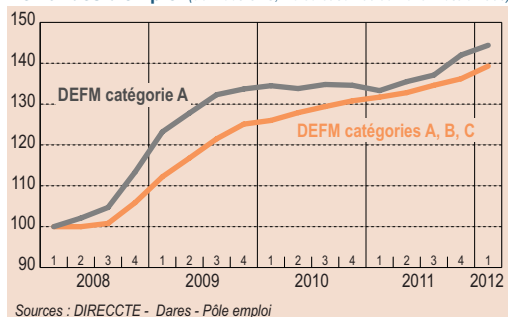
Entre les deux derniers trimestres, sur le périmètre métropolitain, la progression du contingent de chômeurs a été légèrement plus faible (+1,3 %) qu'en Poitou-Charentes.

Pour la région, l'évolution sur un an montre une tendance croissante que ce soit pour les hommes (+8,5 %) ou pour les femmes (+8,1 %), qui apparaissent alors identiquement touchés. Par contre, la progression

Taux de chômage trimestriel



Demands d'emploi (données CVS, indice base 100 au 1er trimestre 2008)



Demands d'emploi en Poitou-Charentes (données CVS)

	T1 2011	T4 2011	T1 2012	Évolution trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
<b>Catégorie A</b>	<b>67 154</b>	<b>71 537</b>	<b>72 752</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 8,3</b>
Hommes	33 745	35 709	36 360	+ 2,6	+ 8,5
Femmes	33 409	35 828	36 122	+ 0,8	+ 8,1
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans	11 635	12 229	12 280	+ 0,4	+ 5,5
Demandeurs d'emploi de 25 à moins de 50 ans	41 485	43 235	44 097	+ 2,0	+ 6,3
Demandeurs d'emploi de 50 ans et plus	14 034	16 073	16 375	+ 1,9	+ 16,7
<b>Catégories A, B, C</b>	<b>111 843</b>	<b>115 613</b>	<b>118 282</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 5,8</b>
dont inscrits depuis plus d'un an	43 887	45 612	46 752	+ 2,5	+ 6,5

Source : Insee, DIRECCTE, Pôle emploi, DARES

des demandeurs d'emploi âgés de «50 ans et plus» est patente (+16,7 %). Le recul de l'âge de la retraite et la restriction des dispenses de recherche d'emploi peuvent expliquer en partie cette recrudescence.

Au plan départemental, les Deux-Sèvres sont plus fortement impactées par le regain de chômeurs. Entre les deux derniers trimestres, l'effectif des demandeurs de catégorie A s'accroît de 3,8 % et y grossit même de 11,3 % entre mars 2011 et mars 2012. La situation des autres départements ne s'améliore pas non plus. Ainsi, entre le premier trimestre 2012 et la fin de 2011, la Vienne et la Charente enregistrent une augmentation du nombre de chômeurs de 1,6 %. La Charente-Maritime fait figure d'exception avec une progression contenue de 0,9 %, mais reste le département où se concentrent le plus de demandeurs d'emploi (38 % de l'ensemble régional).

Par rapport au trimestre précédent, l'accroissement du nombre de personnes inscrites dans les catégories ABC (\*) est de 2,3 %. Il est de 1,3 % au niveau de la France métropolitaine.

Au 1<sup>er</sup> trimestre de 2012, les offres d'emploi traitées par Pôle Emploi sont moins nombreuses (-4,6 %) qu'au trimestre précédent, cette dernière période avait également enregistré une baisse significative des offres. Sur un an (glissement annuel), le volume d'offres s'est dégradé. Il tend vers les niveaux qui prévalaient durant la crise de 2008-2009. Les offres d'emploi durable(\*) - contrat de 6 mois et plus - résistent mieux, ce trimestre, au climat d'atonie ambiant.

**Le volume des offres d'emploi en nette diminution**

## Offres d'emploi en Poitou-Charentes (données CVS)

	T1 2011	T4 2011	T1 2012	Évolution trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>23 086</b>	<b>22 361</b>	<b>21 333</b>	<b>-4,6</b>	<b>-7,6</b>
dont offres durables	7 918	7 507	7 416	-1,2	-6,3

Source : Insee, DIRECCTE, Pôle emploi, DARES

(1) La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage local (numérateur) et, d'autre part, de la population active occupée localement (dénominateur).

Au numérateur, le chômage départemental ou régional est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) résultant de l'enquête Emploi, à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM de catégorie A à chaque trimestre. Chaque série départementale ou régionale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières).

Au dénominateur, le calcul des populations actives s'appuie, à partir du second trimestre 2011, sur les estimations annuelles d'emploi 2008 au lieu de résidence issues du nouveau dispositif « Estel ». Ce changement a induit des révisions de la population active plus ou moins marquées selon les départements. Le concept d'emploi retenu pour les estimations annuelles d'emploi issues d'Estel est un concept dit « BIT répertorié ». On mesure l'emploi de la dernière semaine de l'année (BIT) déclaré dans les sources administratives (répertorié). Pour le calcul du taux de chômage, l'estimation du nombre d'actifs occupés par région et département est calée sur le nombre d'actifs estimés par l'enquête Emploi au niveau France métropolitaine.

Globalement cette nouvelle méthodologie permet de mieux capter les petits boulots, si ceux-ci ont fait l'objet d'une déclaration administrative. De ce fait, l'emploi au lieu de travail comme au lieu de résidence a été revu à la hausse dans l'ensemble des zones géographiques. Le nouveau calcul a donc entraîné la production d'une nouvelle série de taux de chômage localisés. Ces révisions n'affectent que le niveau des taux de chômage localisés, mais en aucun cas leur évolution.

### \* Avertissement concernant les données sur les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

En particulier, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Le relèvement progressif de l'âge minimal d'accès à la dispense de recherche d'emploi (DRE) peut également entraîner, sur la période 2009-2012, une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 55 ans et plus enregistrés sur les listes de Pôle emploi.

(\*) Depuis février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). Les données correspondant aux anciennes catégories (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont disponibles, pour une période transitoire.

catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi  
catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)  
catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

Offres d'emploi collectées à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les flux d'offres collectées publiées mensuellement par la Dares et Pôle emploi sont classées suivant trois types :

les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;  
les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;  
les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.



# LOGEMENTS

Au niveau régional, au premier trimestre de 2012, la tendance des mises en chantier\* de logements ordinaires\*\* s'est infléchi de 2,8 % par rapport au trimestre précédent. Cette tendance était en constante évolution depuis le troisième trimestre de 2009. Cette baisse est globalement due à une moindre demande en logements individuels (maisons). En revanche, les autorisations de logements collectifs restent porteuses : leur tendance s'accroît de 7,2 % entre les deux derniers trimestres. Sur un an, la bonne tenue de la demande en logements collectifs permet à la tendance globale des autorisations de logements ordinaires de rester croissante (+9,0 %).

**Ralentissement de la demande pour la construction de logements ordinaires**

Ce trimestre, le retournement de la tendance est également perceptible au niveau national où elle recule de 0,3 %. La baisse des autorisations de maisons (-2,3 %) n'est pas compensée par le regain des logements collectifs (+1,7 %). Pour la région, la baisse de la tendance concerne trois départements sur quatre. En Charente, en Deux-Sèvres et dans la Vienne, les autorisations en logements ordinaires marquent un franc recul. Les deux modes de logements (individuels et collectifs) sont touchés. Seul, le département de la Charente-Maritime enregistre une augmentation significative des autorisations de logements ordinaires (+5,2 %), malgré un retrait significatif des logements individuels (-2,9 %). L'abondance des nouveaux programmes collectifs dans le département littoral, entraînée par une demande durable, explique le maintien de ce fort potentiel d'autorisations.

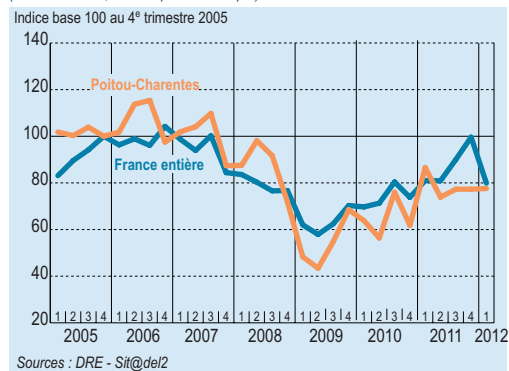
Bien qu'en recul d'un trimestre sur l'autre (-1,0 %), la tendance régionale des mises en chantiers effectuées au 1er trimestre 2012 bénéficie de la mise en œuvre des programmes de logements collectifs autorisés antérieurement. Ces derniers augmentent de 6,1 % tandis que les logements individuels reculent de 2,6 %.

La modification des types de logements autorisés, puis mis en chantier, peut avoir des répercussions sur la composition du tissu productif. En effet, les petits entrepreneurs sont davantage concernés par les maisons individuelles en diffus et la sous-traitance, tandis que les programmes de logements collectifs et les lotissements sont davantage captés par des sociétés ayant une envergure plus importante.

\*Tendance : nombre de logements autorisés ou commencés sur un an  
 \*\* Logements ordinaires : nombre de logements hors résidences pour personnes âgées ou étudiants et résidences de tourisme

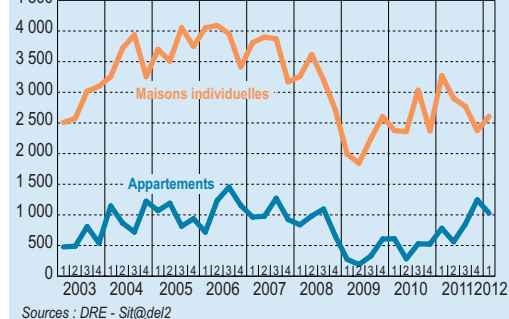
## Maisons individuelles et appartements autorisés

(données brutes, date de prise en compte)



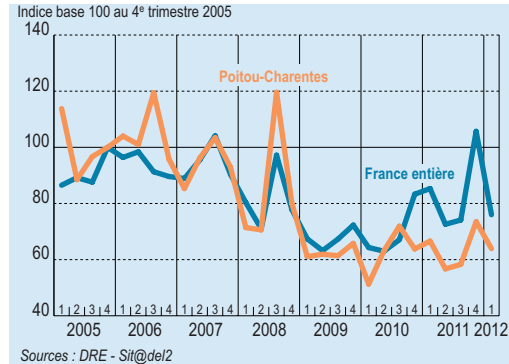
## Maisons individuelles et appartements autorisés en Poitou-Charentes

(données brutes, date de prise en compte)



## Maisons individuelles et appartements commencés

(données brutes, date de prise en compte)



### En savoir plus sur les séries statistiques

Les résultats publiés sont issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices. Les résultats sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2.

Les chiffres publiés portent sur le nombre de logements ordinaires au sein desquels, on distingue les logements individuels (maisons) et les logements collectifs (appartements). Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte, et sont généralement analysés et diffusés à part. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

# DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, la création d'entreprises s'est consolidée en Poitou-Charentes. L'évolution trimestrielle s'établit à +10,0 % contre +7,2 % au niveau métropolitain. Le retour d'un mouvement consistant de créations d'auto-entreprises (respectivement +31,3 % et +16,8 %) est à l'origine de ces bons scores. A l'inverse, la création d'entreprises traditionnelles se tasse (respectivement -11,2 % et -3,9 %).

**Le retour des auto-entrepreneurs permet un volume de création d'entreprises très consistant.**

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, 3 298 entreprises ont été créées (3 379 en données brutes) en Poitou-Charentes dont la majeure partie (59 %) est composée d'auto-entrepreneurs. La proportion de ces derniers s'amenuisait depuis le pic du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 où les auto-entreprises ont représenté jusqu'à 66 % des créations. À partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2011, la part de l'auto-entrepreneuriat dans la création était devenue minoritaire. Ce brusque retour des auto-entrepreneurs est dû, en partie, aux difficultés d'emploi qui prévalent actuellement dans les sphères marchande et non marchande. Il s'agissait d'ailleurs l'un des fondements principaux de la mesure lorsque ce statut particulier a été créé.

Le renouveau de l'auto-entreprise est particulièrement sensible en Charente-Maritime où les créations s'accroissent massivement de 80 % entre les deux trimestres. La Charente et les Deux-Sèvres ont également vu l'inscription de nouveaux auto-entrepreneurs en nombre (respectivement +12,9 % et +15,6 %). Seul le département de la Vienne ne participe pas au mouvement, le nombre de déclarations d'ouvertures d'auto-entreprise y diminuant de 2,7 %. Pire la Vienne n'enregistre pas d'ouvertures d'entreprises à statut traditionnel, celles-ci diminuent même fortement sur la période (-10,2 %).

## Données CVS-CJO

Les données brutes sont les données observées. Afin de pouvoir comparer le nombre de créations et de défaillances entre différents trimestres, le nombre de créations et de défaillances d'entreprises de chaque trimestre est corrigé des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO) via la procédure X12-Arima du logiciel SAS.

## Définition

Une entreprise est dite défaillante lorsqu'à la suite d'un dépôt de bilan, un jugement d'ouverture de redressement judiciaire est ouvert à son sujet, ce qui ne présage en rien du résultat de cette procédure. Une défaillance d'entreprise n'aboutit pas automatiquement à une cessation. L'évolution du nombre de défaillances n'est donc qu'un simple indicateur de la santé économique d'un secteur. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

## Avertissement

L'Insee publie, depuis août 2009, le nombre cumulé de créations d'entreprises réalisées sous le régime de l'auto-entrepreneur depuis janvier 2009. Ce régime ayant été mis en place début 2009, les auto-entrepreneurs sont incorporés aux statistiques de créations d'entreprises depuis la publication portant sur le premier trimestre 2009. Toutefois, le modèle de désaisonnalisation de la série des créations est perturbé par le choc que constitue l'arrivée des auto-entrepreneurs dont on ignore le profil saisonnier. Par conséquent, seule la composante « hors auto-entrepreneurs » est désaisonnalisée. On lui ajoute le nombre brut de créations sous le régime de l'auto-entrepreneur.

Tous statuts d'entreprises confondus, les secteurs contribuant le plus à cette hausse sont les activités de construction (+24,5 %) suivis des activités commerciales, de transport et d'hôtellerie-restauration (+14,0 %). Les nouveaux venus dans les activités « Services » au sens large augmentent entre le dernier trimestre de 2011 et le premier de 2012 de 6,4 %. Seule l'Industrie, qui avait bénéficié le trimestre précédent d'un certain allant, enregistre au début de 2012 un flux de créations moindre (-8,3 %).

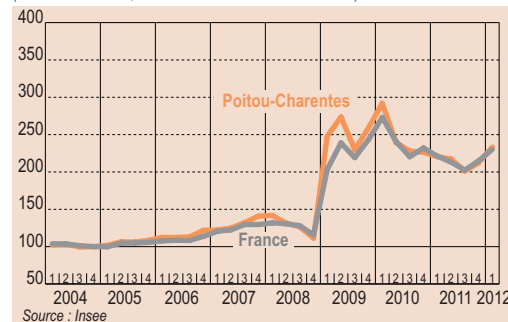
Globalement, en Poitou-Charentes, les défaillances d'entreprises s'intensifient sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2012, particulièrement dans la Vienne où la tendance s'accroît de 6,3 %.

**Le regain des défaillances se confirme en Poitou-Charentes.**

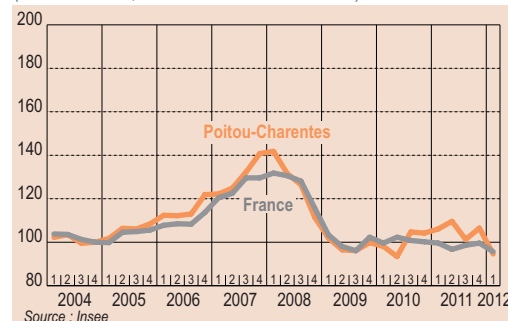
Cependant, en Charentes, la tendance montre à l'inverse un repli trimestriel (-3,1 %) conséquent. Le rythme des défaillances reste plus élevé en Poitou-Charentes (+0,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre) qu'en

France métropolitaine où le mouvement marque fort heureusement le pas (-0,9 %).

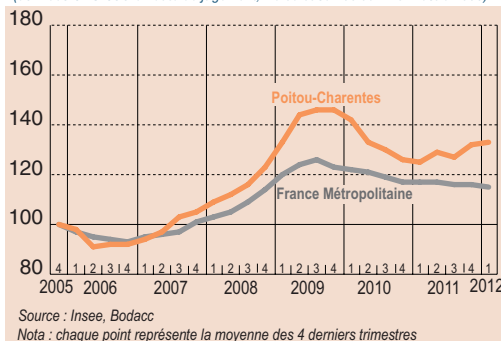
**Créations d'entreprises y compris auto-entrepreneurs**  
(données CVS-CJO, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2004)



**Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs**  
(données CVS-CJO, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2004)



**Défaillances d'entreprises**  
(données CVS-CJO en date de jugement, indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2005)





## COMMERCE EXTÉRIEUR

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, le Poitou-Charentes a vendu pour 1 655 millions de marchandises à l'étranger, et en a acheté pour 1 575 millions (données brutes).

*Un début d'année 2012 favorable aux importations.*

Par rapport au trimestre précédent, les exportations sont en baisse de 4,5 % tandis que les importations enregistrent une hausse de 7,2 %.

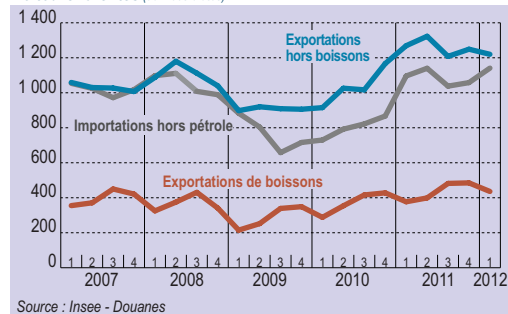
La baisse des exportations est en grande partie imputable à la diminution, traditionnelle en début d'année, des ventes de boissons et notamment de cognac, ainsi que des ventes de produits agricoles. Les exportations de boissons perdent en effet 10,2 % par rapport au trimestre précédent. Elles restent cependant à un niveau très soutenu puisqu'elles progressent par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 de 15,4 %. Les exportations de productions agropastorales reculent significativement au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (-20,3 % en glissement trimestriel et -28,3 % en glissement annuel), mais elles avaient été fortement dynamiques en 2011.

Hors boissons et alcools, les exportations régionales enregistrent une diminution moins marquée mais encore notable : -2,3 % par rapport au trimestre antérieur. À noter que ce fléchissement est limité par la bonne tenue des exportations de matériel électrique, de machines et d'équipements d'usage général, tout comme par les exportations de produits chimiques de base qui se maintiennent à un niveau relativement important depuis le début de l'année 2011.

Le commerce extérieur du Poitou-Charentes (données brutes)



Exportations hors boissons et importations hors pétrole du Poitou-Charentes (données brutes)



Les achats à l'étranger ont augmenté de façon assez nette, en glissement trimestriel comme en glissement annuel (respectivement +7,2 % et +7,7 %). Les importations de ce trimestre sont les plus élevées depuis 2008. Les besoins en hydrocarbures, dus aux conditions climatiques, notamment celles qui ont prévalu de la fin janvier à la mi-février, y ont contribué. Mais l'exclusion des produits pétroliers montre toujours une croissance des approvisionnements externes. Le poste matériel électrique s'est particulièrement renforcé (+21,3 % et +9,8 % en glissements trimestriel et annuel)

## TOURISME

Au 1<sup>er</sup> trimestre de 2012, la fréquentation hôtelière est passée au dessus de la barre des 700 000 nuitées, soit le meilleur 1<sup>er</sup> trimestre depuis 2008.

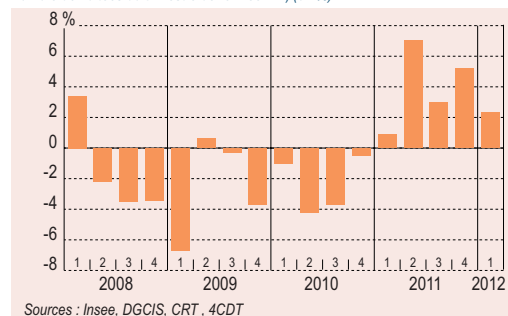
*La fréquentation totale retrouve un niveau correct au premier trimestre.*

L'embellie de fréquentation ne concerne cependant pas tous les départements de la région. Ainsi, le nombre de nuitées dans la Vienne reste pratiquement stable par rapport au premier trimestre de 2011. C'est dans les Deux-Sèvres que la fréquentation a augmenté le plus (+10,3 %). En hausse également, la Charente (+3,2 %) et la Charente-Maritime (+2,3 %), département qui conserve le plus fort potentiel de nuitées de la région (soit 40 %).

Les mois de janvier et de février ont été plutôt porteurs malgré une météo contrastée, caractérisée par une vague de froid exceptionnel qui a perturbé, de fin janvier jusqu'à la mi-février, les transports automobiles et ferroviaires mais suivie par un bon ensoleillement. La fréquentation régionale s'améliore de +2,4 % en janvier et de +5,3 % en février. Le mois de mars est conforme à la norme et le volume des nuitées consommées durant ce mois reste équivalent à celui mars 2011.

Évolution de la fréquentation dans les hôtels du Poitou-Charentes

(nombre de nuitées du trimestre de l'année / nombre de nuitées du trimestre de l'année n-1) (en %)



Les clients extra-nationaux deviennent en revanche plus rares en ce début d'année. Les nuitées étrangères diminuent de 6,9 % entre les premiers trimestres de 2011 et 2012 pour atteindre un total légèrement inférieur à 35 000 nuitées. Ce nombre enregistré au premier trimestre 2012 est le plus faible depuis dix ans. La tendance actuelle observée semble prolonger le mouvement baissier entamé depuis le troisième trimestre de 2011.

# INDICATEURS TRIMESTRIELS

En données corrigées des variations saisonnières (CVS)	Poitou-Charentes			France métropolitaine	
	T1 2012	Évolution trimestrielle (T1/T4) en %	Évolution annuelle (T1 2012/T1 2011) en %	Évolution trimestrielle (T1/T4) en %	Glissement annuel (T1 2012/T1 2011) en %
<b>Emploi salarié du secteur marchand non agricole</b> (Sources : Insee, Urssaf)					
Tous secteurs	371 571	- 0,1	- 0,1	+ 0,1	+ 0,2
dont industrie	92 607	- 0,4	+ 0,4	- 0,2	- 0,4
construction	39 611	- 0,9	- 1,9	+ 0,4	- 0,4
commerce	78 416	- 0,1	- 0,2	+ 0,0	+ 0,4
services (y c. intérim)	160 937	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,9
<b>Emploi intérimaire</b> (Source : Insee)					
Contrats en cours (5 derniers jours)	15 120	+ 1,5	- 1,5	- 0,1	- 5,2
<b>Taux de chômage</b> <sup>(1)</sup> (Source : Insee, données révisées)	9,3 %	+ 0,3 pt	+ 0,4 pt	+ 0,3 pt	+ 0,4 pt
<b>Demandeurs d'emploi en fin de mois</b> (Sources : DIRECCTE, Dares, Pôle emploi)					
Catégorie A	72 752	+ 1,7	+ 8,3	+ 1,3	+ 7,2
Catégories A, B, C	118 282	+ 2,3	+ 5,8	+ 1,3	+ 6,4
<b>Construction neuve, données brutes</b> (Sources : Insee, DREAL)				<b>France entière</b>	
Logements autorisés	3 636	+ 0,4	- 10,3	- 19,8	- 1,3
Logements commencés	2 637	- 13,0	- 4,0	- 28,1	- 10,8
Locaux autorisés (en m <sup>2</sup> )	231 877	+ 11,2	6,2	- 9,2	2,1
Locaux commencés (en m <sup>2</sup> )	179 522	+ 9,6	- 17,3	- 19,2	- 14,0
<b>Créations d'entreprises</b> <sup>(2)</sup> (Source : Insee)					
Tous secteurs	3 298	+ 10,0	+ 5,9	+ 7,2	+ 4,1
dont industrie (BE)	198	- 8,3	+ 1,0	+ 3,7	+ 7,5
construction (F)	533	+ 24,5	+ 9,2	+ 8,4	+ 6,1
commerce, transport, hébergement et restauration (G à I)	911	+ 14,0	+ 5,0	+ 7,3	- 0,4
Services (J à U)	1 656	+ 6,4	+ 6,0	+ 5,1	+ 4,3
<b>Commerce extérieur données brutes</b> (Sources : Insee, Douanes)					
Exportations (millions d'euros)	1 655	- 4,5	+ 0,6	+ 4,2	+ 6,0
Importations (millions d'euros)	1 575	+ 7,2	+ 7,7	+ 4,8	+ 3,2
<b>Hôtellerie données brutes</b> (Sources : Insee, direction du tourisme - CRT - 4CDT)					
Nombre de nuitées (en milliers)	704		+ 2,3		
dont étrangères	35		- 7,4		

(1) Taux de chômage localisé pour la région et taux de chômage au sens du BIT pour la France métropolitaine

(2) les créations d'entreprises par activité sont désormais présentées en nomenclature agrégée "NA", fondée sur la NAF révision 2 entrée en vigueur le 1er janvier 2008.

# INDICATEURS TRIMESTRIELS

En données corrigées des variations saisonnières (CVS)	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne	
	T1 2012	Évol. trim. (T1/T4) en %	T1 2012	Évol. trim. (T1/T4) en %	T1 2012	Évol. trim. (T1/T4) en %	T1 2012	Évol. trim. (T1/T4) en %
<b>Emploi salarié du secteur marchand non agricole</b> (Sources : Insee, Urssaf, Dares)								
Tous secteurs	75 160	+ 0,6	115 894	+ 0,1	88 950	- 0,9	91 567	+ 0,0
dont industrie	24 887	- 0,0	22 044	- 0,1	23 146	- 0,7	22 530	- 0,8
construction	7 475	- 0,9	13 988	- 1,1	9 108	- 1,5	9 040	+ 0,1
commerce	16 388	+ 0,6	28 570	- 0,7	15 705	+ 0,2	17 752	+ 0,1
services (y compris Intérim)	26 409	+ 1,6	51 292	+ 1,1	40 991	- 1,4	42 244	+ 0,4
<b>Taux de chômage localisé</b> (Source : Insee, données révisées)	10,3 %	+ 0,3 pt	10,4 %	+ 0,3 pt	7,5 %	+ 0,3 pt	8,5 %	+ 0,3 pt
<b>Demandeurs d'emploi en fin de mois</b> (Sources : DIRECCTE, Dares, Pôle emploi)								
Catégorie A	16 239	+ 1,6	27 924	+ 0,9	12 633	+ 3,8	15 956	+ 1,6
Catégories A, B, C	25 938	+ 2,7	43 754	+ 1,7	21 577	+ 3,6	27 013	+ 2,0
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)								
Tous secteurs	577	- 0,2	1 566	+ 25,2	499	+ 5,4	657	- 5,8
<b>Hôtellerie</b> (Sources : Insee, direction du tourisme - CRT - 4CDT)								
		Évol. annuelle (T1 2012/ T1 2011) en %		Évol. annuelle (T1 2012/ T1 2011) en %		Évol. annuelle (T1 2012/ T1 2011) en %		Évol. annuelle (T1 2012/ T1 2011) en %
Nombre de nuitées (en milliers)	84	+ 3,2	273	+ 2,3	84	+ 10,3	263	- 0,3
dont étrangères	4	- 20,8	10	- 7,4	5	- 9,1	16	- 1,5

Pour tout renseignement statistique

[www.insee.fr/poitou-charentes](http://www.insee.fr/poitou-charentes)

[insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

09 72 72 4000 (prix d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes  
5 rue Sainte-Catherine - BP 557  
86020 Poitiers Cedex  
Tél : 05 49 30 01 01  
Fax : 05 49 30 01 03  
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier Blaizeau  
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Ferret